

## REGLEMENT JEU AUSHOPPING "Grand jeu de l'été"

### ARTICLE 1 : ORGANISATEUR

La Société AUSHOPPING (ci-après, la « Société organisatrice »), dont le siège social est situé rue du Maréchal De Lattre De Tassigny 59170 CROIX, RCS Lille Métropole B 519.021.489, organise un jeu concours gratuit sans obligation d'achat (ci-après, le « Jeu ») :

- Grand Jeu de l'été ouvert du 11/07 à 00h01 au 16/08/2016 à 23h59 pour les centres cités ci-dessous.

Ce jeu est accessible à tous depuis le site web aushopping.com et sa version mobile, ainsi que depuis l'application mobile Aushopping.

AUSHOPPING COGNAC	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-cognac">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-cognac</a>
AUSHOPPING ANGOULEME	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-angouleme_la_couronne">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-angouleme_la_couronne</a>
AUSHOPPING MAUREPAS	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-maurepas">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-maurepas</a>
AUSHOPPING PLAISIR	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-plaisir">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-plaisir</a>
AUSHOPPING ENGLOS	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-englos">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-englos</a>
AUSHOPPING LEERS	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-leers">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-leers</a>
AUSHOPPING ST PRIEST	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-saint_priest">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-saint_priest</a>
AUSHOPPING MEAUX	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-meaux">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-meaux</a>
AUSHOPPING BOULOGNE	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-boulogne">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-boulogne</a>
AUSHOPPING LOUVROIL	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-louvroil">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-louvroil</a>
AUSHOPPING PETITE FORET	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-petite_foret">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-petite_foret</a>
AUSHOPPING LE MANS	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-le_mans">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-le_mans</a>
AUSHOPPING FACHES	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-faches">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-faches</a>
AUSHOPPING MONTAUBAN	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-montauban">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-montauban</a>
AUSHOPPING DURY (Amiens)	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-amiens">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-amiens</a>
AUSHOPPING BLOIS	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-blois">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-blois</a>
AUSHOPPING MONT ST MARTIN	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-mont_saint_martin">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-mont_saint_martin</a>
AUSHOPPING LE PONTET	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-le_pontet">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-le_pontet</a>
AUSHOPPING ST JEAN	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-saint_jean">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-saint_jean</a>
AUSHOPPING SEMECOURT	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-semecourt">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-semecourt</a>
AUSHOPPING PERPIGNAN	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-perpignan">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-perpignan</a>
AUSHOPPING ILLKIRCH	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-illkirch">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-illkirch</a>
AUSHOPPING POITIERS SUD	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-poitiers">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-poitiers</a>
AUSHOPPING RONCQ	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-roncq">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-roncq</a>
AUSHOPPING CALUIRE	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-caluire">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-caluire</a>
AUSHOPPING BRETIGNY (à partir du 13/07)	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-bretigny">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-bretigny</a>
AUSHOPPING COTE SEYNE	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-cote_seyne">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-cote_seyne</a>
AUSHOPPING MANTES	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-mantes">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-mantes</a>
AUSHOPPING TRIGNAC (St Nazaire)	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-trignac">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-trignac</a>
AUSHOPPING GRANDE SYNTHE	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-grande_synthe">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-grande_synthe</a>
AUSHOPPING ARRAS	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-arras">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-arras</a>
AUSHOPPING BOULIAC (à partir du 13/07)	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-bouliac">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-bouliac</a>
AUSHOPPING CHATELLERAULT (à partir du 13/07)	<a href="http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-chatellerault">http://www.aushopping.com/centre-commercial-achan-chatellerault</a>

## ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France. Est exclue de la participation au jeu toute personne qui a collaboré directement ou indirectement, à la mise en place et à l'organisation du jeu, à sa promotion et/ou à sa réalisation ainsi que le personnel de la galerie commerciale.

La participation au Jeu entraîne l'acceptation pure et simple du présent règlement en toutes ses dispositions, ainsi que des lois françaises et règlements applicables aux jeux en vigueur sur le territoire Français. Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le règlement entraînera la nullité de la participation.

## ARTICLE 3 : PRINCIPES DE JEU

Jeu Grand jeu de l'été ouvert du 11/07 à 00h01 au 16/08/2016 à 23h59

Pour participer au Jeu, il suffit :

1.

Soit de se rendre sur l'un des sites listé en article 1

Soit avec un smartphone, de télécharger l'application Aushopping sur son smartphone (via le Playstore Android <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.pictime.immochan&hl=fr> ou l'Appstore d'IOS <https://itunes.apple.com/fr/app/aushopping/id966818267?mt=8> )

2.

De cliquer sur l'actualité « Grand jeu de l'été » et accéder au formulaire de jeu.

3.

De renseigner les informations obligatoires (visées par un astérisque). Certaines informations sont facultatives, elles sont soit dépourvues d'astérisque.

De cliquer sur « j'accepte le règlement » du présent règlement de jeu.

Un même participant, identifié par le nom, prénom, adresse e-mail, ne peut participer qu'une seule fois pendant toute la durée du Jeu. Par ailleurs, il n'y aura au maximum qu'un seul gagnant par foyer (personnes vivant sous le même toit). La Société organisatrice se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect du présent article comme de l'ensemble du règlement, notamment pour écarter tout participant ayant commis un abus quelconque. La tentative d'une inscription multiple pourra entraîner l'exclusion du participant par la Société organisatrice.

## ARTICLE 4 : DOTATION

Dotation à gagner :

- 5 Barbecues de référence : *ALICE'S GARDEN Barbecue charbon de bois Ø57cm Georges noir, récupérateur de cendres, grille chromée, fumoir* d'une valeur de 63,90€ sur le site [auchan.fr](http://auchan.fr) (valeur au 04/07/2016).

Il y aura donc 5 gagnants tirés au sort.

Ce tirage au sort sera réalisé sous le contrôle d'Aushopping. En cas de litige en lien avec l'organisation du jeu ou la dotation, Apple n'est en aucun cas lié à l'organisation du Jeu et ne pourra être tenu pour responsable. En aucun cas le lot obtenu ne pourra être échangé contre un autre lot ou prétendre à un remboursement total ou partiel.

## ARTICLE 5 : REMISE DE LOT

La liste des gagnants pourra être publiée sur le site d'Aushopping. Le (1) gagnant sera informé dans les trente (30) jours suivant la fin du Jeu à l'adresse e-mail indiquée dans son formulaire de participation. Les participants sont invités à vérifier également dans leur courrier indésirable de leur boîte mail. Le gagnant disposera d'un délai de trente (30) jours pour contacter la Société organisatrice à l'adresse email qui lui sera communiquée dans la notification électronique pour confirmer l'acceptation de son lot. Les dotations seront à retirer dans le magasin Auchan du centre commercial pour lequel il a participé dans un délai de 2 semaines suivant la confirmation envoyée par le gagnant.

Les dotations seront remises contre communication d'une pièce d'identité ou de tout autre document officiel (permis de conduire, passeport, titre de séjour...) ainsi que du courrier de confirmation envoyé par la société organisatrice. A défaut, les dotations ne pourront être attribuées.

Si le gagnant prévenu ne se manifeste pas dans les trente (30) jours suivant l'envoi du courrier électronique l'informant de son gain, il sera considéré comme ayant renoncé à son lot. Et un nouveau tirage désignera un gagnant subsidiaire.

Le participant devra se conformer au présent règlement. S'il s'avérait que l'un des participants ne réponde pas aux critères du présent règlement, la Société organisatrice ne pourrait alors lui attribuer sa dotation. D'une manière générale, si l'adresse électronique ne correspond pas à celle du participant au moment de l'envoi d'informations relatives à son gain ou si des problèmes de réseau informatique ou électrique ou des coupure(s) de courant devaient empêcher l'acheminement de ces informations, ou en cas de réception de l'email dans la boîte de courriers indésirables du gagnant la Société organisatrice ne pourra en aucun cas en être tenue pour responsable.

#### **ARTICLE 6 : PUBLICITE**

Du fait de l'acceptation de son prix, le gagnant autorise la société organisatrice à utiliser son prénom, la première lettre de son nom, le nom de la ville et le numéro de département où il est domicilié, aux fins de promotion et de publicité du présent jeu sur le site internet [www.aushopping.com](http://www.aushopping.com) et dans le centre commercial AUSHOPPING où il a joué, sans que cette utilisation puisse donner lieu à une quelconque contrepartie autre que le lot gagné.

#### **ARTICLE 7 : CLOTURE DES JEUX**

Le jeu se clôturera le mardi 16 août 2016 à 23h59. Passé cette heure, aucune inscription ne sera prise en compte.

#### **ARTICLE 8 : CAS DE FORCE MAJEURE- RESERVE DE PROLONGATION**

La responsabilité de la Société organisatrice ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de sa volonté, le Jeu devait être modifié, écourté ou annulé. Des modifications au présent règlement peuvent éventuellement être publiées pendant le Jeu par avenant.

#### **ARTICLE 9 : RESPONSABILITE**

Aushopping ne pourra être tenu pour responsable si pour des raisons indépendantes de sa volonté ou en cas de force majeure, les modalités du jeu devaient être partiellement reportées, modifiées ou annulées. La Société organisatrice ne sera pas responsable en cas de dysfonctionnement du réseau internet empêchant l'accès au Jeu ou son bon déroulement. Notamment, la Société organisatrice ne saurait être tenue responsable d'éventuels actes de malveillances externes. La Société organisatrice n'est pas responsable en cas :

- de problèmes de matériel ou de logiciel ;
- de destructions des informations fournies par des participants pour une raison non imputable à Société organisatrice ;
- d'origine électrique ;
- de perturbations qui pourraient affecter le bon déroulement du Jeu ;
- de conséquences d'éventuels retard, pertes, vols ou avaries des courriers postaux ou électroniques qui ne lui sont pas imputables.

Les réclamations doivent être formulées par les destinataires directement auprès des entreprises ayant assuré l'acheminement desdits courriers.

Dans tous les cas, si le bon déroulement administratif et/ou technique du Jeu est perturbé par une cause échappant à la volonté de la Société organisatrice, celle-ci se réserve le droit d'interrompre le Jeu.

En cas de litige en lien avec l'organisation du jeu ou la dotation, Apple n'est en aucun cas lié à l'organisation du Jeu et ne pourra être tenu pour responsable. Apple n'est en aucun cas lié à l'organisation du Jeu et ne pourra être tenu pour responsable.

Toute fraude ou non-respect du présent règlement pourra donner lieu à l'exclusion du participant au Jeu, la Société organisatrice se réservant le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

#### **Article 10 : INFORMATIQUE ET LIBERTES**

Les seules informations stockées par la Société organisatrice sont : le nom, le prénom, l'adresse mail, l'adresse

postale et éventuellement le numéro de téléphone.

Les données personnelles inscrites sur le formulaire de participation et suivies d'un astérisque (\*) sont nécessaires au traitement de votre participation au Jeu. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, ces données personnelles font l'objet de traitements automatisés dans le cadre d'un fichier déclaré à la CNIL et vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant en justifiant de votre identité et en écrivant à l'adresse suivante : AUSHOPPING, service clients / Marketing Rue du Maréchal De Lattre de Tassigny 59170 Croix. Une réponse vous parviendra dans les deux (2) mois suivant la réception de votre demande. Elles sont destinées à la société AUSHOPPING, et avec votre accord à ses partenaires.

En acceptant le règlement, le participant exprime son acceptation ou refus d'utilisation de ses données personnelles pour recevoir des informations par voie électronique sur toute actualité ou offre d'AUSHOPPING et éventuellement ses partenaires si accord express. Le participant qui les a acceptées dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur l'utilisation commerciales de ses données.

#### **Article 11 : ATTRIBUTION DE COMPETENCE**

Les participants admettent sans réserve que le simple fait de participer à ce jeu les soumet obligatoirement aux lois françaises, notamment pour tout litige qui viendrait à naître du fait du concours ou qui serait directement ou indirectement lié à celui-ci et ce sans préjudices des éventuelles règles de conflits de lois pouvant exister. Les participants sont donc soumis aux réglementations françaises applicables aux jeux et concours. Tout litige qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents désignés selon le Code de Procédure Civile.

#### **Article 12 : PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Conformément aux lois régissant les droits de propriété littéraire et artistique, l'exploitation et la reproduction, la représentation et/ou l'adaptation de tout ou partie de l'application dédiée au Jeu et/ou de l'un quelconque des éléments composant le Jeu sont strictement interdites sous peine de poursuites judiciaires.

Reproduire sans autorisation est passible de 3 ans d'emprisonnement et 300 000 euros d'amende.

#### **ARTICLE 13 : CONNEXION INTERNET**

La connexion au wifi est gratuite. Aucune demande de remboursement d'aucun frais ne sera prise en compte par la Société Organisatrice conformément à la législation actuellement en vigueur en France.

#### **ARTICLE 14 : LITIGES**

Toute contestation ou réclamation relative à ces jeux devra être formulée par écrit et adressée à :

M. Le Brun, Huissier de justice  
4 rue Ernest Pérochon  
79200 Parthenay

Tout litige devra faire l'objet d'une conciliation amiable et dans le respect de la législation française les tribunaux français sont compétents. La loi applicable au présent règlement est la loi française.

#### **ARTICLE 15 :L'HUISSIER DE JUSTICE**

Le présent règlement est disponible auprès de M. Le Brun, Huissier de justice,(4 rue Ernest Pérochon 79200 Parthenay) auprès de qui, toute personne qui en fait la demande, pourra obtenir un exemplaire papier gratuitement, ainsi que le remboursement de l'affranchissement, et sur le site internet <http://www.aushopping.com/>